



Renouvellement carte résidence 10ans

Par **Zoubir23**, le **23/10/2016 à 10:03**

Bonjour
Suite au départ de ma femme et mes enfants en algerie, j'ai rendu mon appart et j'ai arrêté les prestations sociales.
Moi je loge chez mon employeur dans la Drôme et ma femme et mes enfants quand ils sont en france ils logent chez la belle famille.
Puisque mon employeur ne peut pas me faire une attestation d'hébergement et je ne peut mettre mon adresse personnel à l'adresse de l'entreprise, car c'est un grand groupe j'ai alors utilisé l'adresse d'un ami comme adresse postale après sont accord, je recevais donc tout mon courrier familiale chez lui.
2 mois avant l'expiration de ma carte de résidence de 10 ans, à la fin Mai, j'ai déposé une demande de renouvellement en déclarant que je loge chez mon ami.
Une enquête de la gendarmerie a été faite sur moi et il se sont rendu compte que je ne loge pas chez lui, ils on même interrogé la femme de mon ami.
Malgré cette enquête, lorsque j'ai contacté la préfecture pour avoir des nouvelles de ma carte ils m'ont repondu que ma carte est encour de fabrication.
Entre temps mon ami, apres réflexion, a eu peur d'avoir des problèmes car sont entreprise est collé à sa maison, sans me consulter, il a envoyé un courrier à la préfecture pour attester que je ne loge pas chez lui mais que je loge chez mon employeur.
Suite à sa la préfecture a suspendu la fabrication de ma carte de résidence.
Mon employeur c'est déplacer avec moi à la préfecture pour expliquer la situation et pour dire que je logeais bien chez lui mais le faite que c'est un grand groupe, il n'y avait pas de possibilité de mettre mon adresse à l'entreprise.
La préfecture m'a délivré un récépissé, en attendant la reétude de mon dossier.
Je viens d'avoir une reponse négative de leurs part.
Ma question est: es ce que je reloue un appart et je pose un recours ?
Merci